

Communiqué de presse

Un fonds routier équitable doit suivre le fonds ferroviaire

Le tour de la route est venu

Berne, 09.02.14 – routesuisse – Fédération routière suisse FRS a pris acte du vote du peuple et des cantons en faveur du projet de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF). En application des promesses faites de toutes parts durant la campagne de votation, il s'agit maintenant de créer un instrument analogue pour la route afin que l'infrastructure routière, négligée depuis de nombreuses années, soit rapidement adaptée aux besoins sans cesse croissants. Les moyens financiers nécessaires à cet effet sont disponibles en quantité suffisante.

routesuisse interprète le verdict du peuple concernant le projet FAIF comme un vote en faveur d'un financement suffisant et solidement étayé des infrastructures de transports. Le peuple et les cantons se sont par la même occasion prononcés en faveur d'une application plus rigoureuse du principe de causalité, en ce sens que les importants coûts générés par le trafic ferroviaire soient à l'avenir davantage assumés par les usagers du rail. routesuisse est aussi convaincue que le souverain n'a donné son aval aux importantes hausses d'impôts consécutives au projet FAIF que dans la perspective des projets concrets composant cet énorme agrandissement du réseau ferroviaire suisse.

Les associations du trafic routier privé et de l'économie automobile attendent maintenant du Conseil fédéral et des Chambres fédérales qu'ils mettent en place le plus rapidement possible un fonds de construction routière analogue au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF). Ce fonds d'infrastructure routière doit garantir à la fois un aménagement adéquat et rapide du réseau routier (routes nationales) sur la base d'un programme de développement stratégique et un financement solide et équitable de ces travaux.

Cette nouvelle réglementation du financement des routes revendiquée par les associations routières doit répondre aux principes suivants: d'une part, on ne prélèvera pas d'impôts en réserve et on n'augmentera pas les impôts aussi longtemps que le souverain n'aura pas décidé de l'initiative «vache à lait», d'autre part, les recettes provenant de la route doivent être utilisées systématiquement pour le financement des infrastructures routières (ladite affectation).

Le projet FAIF, qui vient d'être approuvé par le souverain, prolonge et augmente même le subventionnement transversal du rail par la route. De l'argent réuni par les usagers de la route – RPLP, quart NLFA (impôt sur les huiles minérales), plafonnement de la déduction des frais de déplacement des pendulaires – pour un montant d'environ 1,5 milliard de francs sont détournés de la route en faveur de l'infrastructure ferroviaire, le plus souvent de manière définitive. Ce constat donne un intérêt supplémentaire à l'initiative populaire fédérale «pour un financement équitable des transports» (ladite initiative «vache à lait»). Ce projet constitutionnel exige une nouvelle distribution du produit des impôts sur les huiles minérales et la compensation des nombreux transferts d'argent de la route aux transports publics, soit en particulier aux chemins de fer.

routesuisse – Fédération routière suisse FRS est l'organisation faitière de la branche automobile et du trafic routier suisses. routesuisse réunit 30 associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d'usagers de la route et de moniteurs de conduite. Ses principales organisations de soutien sont le TCS (Touring Club Suisse); auto-suisse (Association des importateurs suisses d'automobiles); l'UPSA, l'Union professionnelle suisse de l'automobile; ACS (Automobile Club de Suisse) et l'ASTAG (Association suisse des transports routiers).